


COMMUNE D'AINGERAY

	COMPTE RENDU REUNION DU CCAS Samedi 14 mai 2022	Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 6 Nombre de membres votants : 6 Suffrages exprimés : 6
---	--	---

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze mai à dix heures et trente minutes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Aingeray se sont réunis à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Mme THOUVENOT Nathalie. Convocation adressée le 10/05/2022.

Etaient présent(e)s : Mme CORDARY Caroline ; Mme FRAULOB Odile ; Mme GREINER Roselyne ; Mme TRESORIER Marie-José ; Mme RAGON Jacqueline Mme THOUVENOT Nathalie

Etaient absent(e)s : Mme DEMARQUE Sabrina

Etaient excusé (e) s : Mme JEZEQUEL Valérie ; M. MORET Damien ; Mme RONVAL Alexandra

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : **Mme THOUVENOT Nathalie** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

1. Approbation du compte administratif 2021
2. Approbation du Compte de gestion 2021
3. Approbation de l'affectation du résultat
4. Approbation du budget primitif 2022
5. DIVERS

La séance est ouverte à 10h30.

1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Madame FRAULOB présente aux membres présents les dépenses et recettes réalisées en 2021.

RECETTES					
Articles	Désignation	Budgétisé	Décision modificative	Total budget	Réalisé
7474	Subvention Commune	1 800.00 €	2 000.00 €	3 800.00 €	3 800.00 €
758	Produits divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	605.00 €
002	Report excédent	1 373.13 €	0.00 €	1 373.13 €	0.00 €
TOTAL		3 173.13€	2 000.00€	5 173.13 €	4 405.00 €

DEPENSES					
Articles	Désignation	Budgétisé	Décision Modificative	TOTAL BUDGET	Réalisé
6228	Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	51.42 €
6232	Fêtes et cérémonies	2 073.13 €	2 500.00€*	4 573.13 €	3 917.66 €
6238	Divers	600.00 €	0.00 €	600.00 €	948.12 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €	- 500.00€	0.00€	0.00 €
TOTAL			1380.00 €	5 173.13 €	4 917.20 €

Après en avoir délibéré les membres **APPROUVENT** à l'unanimité le compte administratif du **CCAS 2021**.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Madame FRAULOB informe les conseillers présents que les dépenses/recettes communales réalisés en 2020 correspondent aux dépenses/recettes enregistrées par la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, les membres du **CCAS APPROUVENT** à l'unanimité le compte de gestion 2020

3- APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte de gestion fait apparaitre :

- **Déficit de fonctionnement 2021 de 512.20 €**
- **Un excédent de fonctionnement 2020 de 1 373.13 €**
- **SOIT UN EXCEDENT CUMULE DE 860.93 € (compte R002)**

4- APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Dépenses			Recettes		
Articles	Désignation	Proposition	Articles	Désignation	Proposition
6232	Fêtes et cérémonies	4 260.93€	R002	Excédent reporté	860.93 €
6238	Divers	600.00€	7474	Subvention communale	4 500.00 €
6561	Secours d'urgence	500.00 €			
TOTAL		5 360.93 €	TOTAL		5 360.93 €

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS APPROUVENT à l'unanimité le budget primitif 2022

DIVERS

- + **Repas des aînés** : Le repas des aînés 2022 (65 ans et +) est proposé en septembre 2022, si le contexte sanitaire le permet. La date reste à définir selon les disponibilités du restaurant choisi.
- + **Goûter des anciens avec remise des colis (70 ans et +)** : Une date a été arrêté au samedi 17 décembre à 15h00.

FIN DE SEANCE : 11h00

Le Maire,
André FONTAINE